



**DISPOSITIF
MOBILITÉ PRO**
Des services mobilité
pour les employeurs

SIMPLE

GRATUIT

DE NOUVEAUX DÉFIS À RELEVER !

La mobilité est au cœur de notre quotidien, et au cœur des préoccupations sociales et environnementales.

Pour répondre à ces défis, le contexte réglementaire évolue. Depuis 2019, la **Loi d'Orientation des Mobilités** fixe les ambitions et le nouveau cadre légal en matière de mobilité en France.

Les employeurs en sont les premiers concernés : intégration de la mobilité dans les **négoiations annuelles obligatoires** (NAO), mise en place du **Forfait Mobilités Durables** (FMD), réalisation du **Plan de Mobilité Employeur**... pas toujours facile de s'y retrouver !

CHIFFRES CLÉS

1/4

des émissions de gaz à effet de serre

2^e

source de dépenses des ménages

2^e

facteur de stress des Français

POURQUOI VOUS LANCER DANS LA DÉMARCHE ?

Améliorer la mobilité des collaborateurs présente de nombreux bénéfices, pour eux comme pour vous !

POUR LES SALARIÉS



Qualité de vie & Bien-être

Moins de stress et de temps perdu, meilleur équilibre vie pro et vie perso...



Économies & Pouvoir d'achat

Diminution des frais liés aux déplacements (carburant, assurance, abonnements...).



Qualité de l'air & Santé

Réduction des risques de maladie (pollutions réduites, pratiques sportives...) et des risques routiers professionnels.

POUR VOUS, EMPLOYEURS



Productivité

Favoriser les synergies entre salariés et le bien-être au travail.



Engagement & Exemplarité

Réduction de votre impact environnemental.



Dialogue social & Marque employeur

Amélioration du climat social, fidélisation des collaborateurs & attractivité des talents.

POUR TOUS



Réduction des déplacements

Diminution du trafic routier.



Attractivité du territoire

Amélioration de la qualité environnementale du territoire.



Réduction de la pollution

Diminution des pollutions atmosphériques, sonores et visuelles.

DES SERVICES GRATUITS SELON VOS BESOINS

Différents services qui répondent à vos enjeux propres, et à votre maturité sur le sujet.

DE QUEL ACCOMPAGNEMENT AI-JE BESOIN ?

1



J'AI BESOIN D'AIDE SUR UN **SUJET BIEN PRÉCIS** !

EXEMPLES

Mes salariés sont de plus en plus nombreux à **venir en vélo** et je dois **adapter le stationnement** !

Je veux inciter mes employés à **se déplacer autrement qu'en voiture**, comment faire ?

Je souhaite **optimiser ma flotte de véhicules** et **initier de nouveaux usages** !



JOURNÉES D'EXPERTISE

3 JOURS DE CONSEIL



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

4,5 JOURS DE CONSEIL

2



J'AI DÉJÀ INITIÉ LA DÉMARCHE ET JE VEUX **ALLER PLUS LOIN** !

EXEMPLES

Je veux mettre à jour mon **Plan de Mobilité** et rendre son **plan d'actions plus pertinent** !

J'ai fait mon **Plan de Mobilité**, mais je n'arrive pas à **mobiliser en interne pour déployer les actions** !

Je souhaite **organiser une conférence sur la mobilité** pour sensibiliser mes salariés !



MISE À JOUR DU PLAN DE MOBILITÉ

5,75 JOURS DE CONSEIL



REDYNAMISATION DE LA DÉMARCHE

4,75 JOURS DE CONSEIL

3



JE ME POSE DES QUESTIONS, JE **DÉBUTE** SUR LE SUJET, J'AI BESOIN D'UNE **RÉFLEXION GLOBALE** !

EXEMPLES

Je suis **assujéti** à la réalisation d'un **Plan de Mobilité** !

Je souhaite **améliorer la mobilité de mes salariés**, que dois-je faire ?

Je ne connais pas tous les **moyens de transport pour accéder à ma zone d'activité**, où trouver les informations ?



PLAN DE MOBILITÉ EMPLOYEUR

14,5 JOURS DE CONSEIL



PLAN DE MOBILITÉ INTER ENTREPRISE

16,75 JOURS DE CONSEIL

QU'EST CE QU'UN PLAN DE MOBILITÉ ?

→ Le Plan de Mobilité est un outil qui vise à optimiser les déplacements des salariés d'une entreprise.

Pour les déplacements domicile-travail et les déplacements professionnels, le Plan de Mobilité favorise l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle comme le vélo, les transports publics, le covoiturage, ou encore le télétravail.

Cet outil repose sur l'élaboration d'un diagnostic permettant la construction d'un plan d'actions adapté aux besoins de l'entreprise. La réussite d'un Plan de Mobilité repose sur la mobilisation de tous, collaborateurs et managers, afin d'accompagner durablement les changements de comportements.

LE GENEVOIS FRANÇAIS S'ENGAGE AVEC VOUS !

Un service mobilité pour vous accompagner dans vos démarches

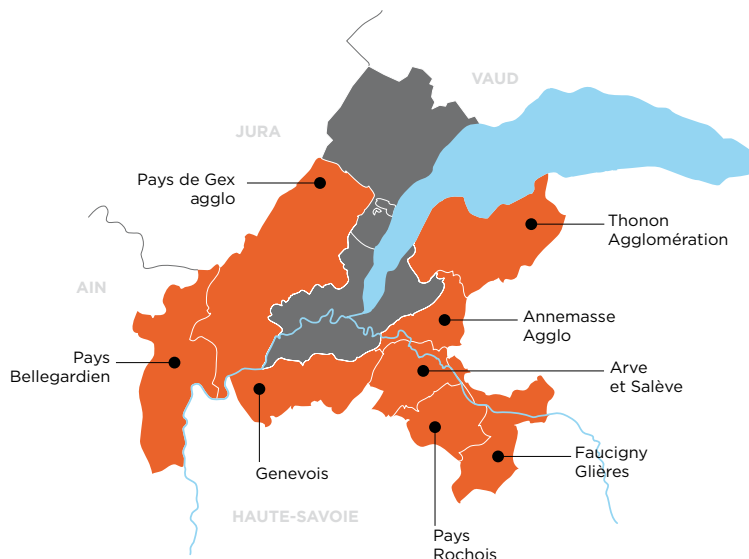
Plan de mobilité employeur, journées d'expertise, redynamisation de vos démarches en matière de mobilité durable, campagne de sensibilisation...

un conseil entièrement pris en charge par le Pôle métropolitain du Genevois français !

QUI EST CONCERNÉ ?

Employeurs de
8
intercommunalités

1,5 MILLIONS
de déplacements
quotidiens



NOS DÉPLACEMENTS EN CHIFFRES

50%
des flux domicile-travail
sont internes au
Genevois français

3 MINUTES
supplémentaires de temps
de trajet en moyenne
chaque année sur le
Genevois français, sur un
trajet de 40 km

15
nouvelles voitures
sont mises en circulation
chaque jour dans le
Genevois français

PRÊTS À VOUS LANCER ?

**VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DES SERVICES
PROPOSÉS OU AVOIR PLUS D'INFORMATIONS...**

CONTACTEZ-NOUS

mobilite-pro@genevoisfrancais.org

*Un nouveau dispositif soutenu par votre agence locale
de développement économique et par*